

# **Rapport financier**

# Importante hausse des prestations d'assurance, amélioration du produit des placements

**En 2023, des prestations d'assurance nettement supérieures aux prévisions ont compromis l'équilibre du résultat technique. Le ratio combiné pour l'ensemble de l'entreprise atteint 101,9%. Par rapport à l'exercice précédent, les placements financiers ont de nouveau connu une évolution positive, ce qui permet à SWICA de conserver de solides bases financières.**

Au cours de l'année sous revue, les recettes de primes ont augmenté à 5,751 milliards de francs, ce qui correspond à une hausse de 8,8%. Les prestations d'assurance nettes se sont elles aussi accrues, comme l'année précédente, avec une progression de 6,8%. Une partie de cette hausse s'explique encore par les conséquences de la pandémie de COVID-19. Durant l'année sous revue, le volume total des prestations a atteint 4,960 milliards de francs, induisant une perte actuarielle de 111,3 millions de francs, qui n'a pu être qu'en partie compensée par les gains réalisés sur les marchés financiers, avec une hausse du produit des placements de capitaux à 88,2 millions de francs. Globalement, il en résulte une perte de 34 millions de francs pour l'entreprise.

## 34 mio

Perte d'entreprise

# 104,5 %

Ratio combiné LAMal

# 1,069 mia

Fonds propres

## Évolution hétérogène dans les différents segments

L'augmentation des coûts dans l'assurance-maladie LAMal a de nouveau été supérieure aux prévisions. Par ailleurs, la forte croissance du nombre de personnes assurées a considérablement alourdi la contribution de SWICA à la compensation des risques: de 127,8 millions de francs en 2022, elle s'élève pour l'exercice sous revue à 273,3 millions de francs. Le ratio combiné dans le segment LAMal, à 104,5 %, s'est certes légèrement amélioré, mais induit encore une perte technique d'assurance de 160,1 millions de francs. Dans le segment de l'assurance-maladie LCA, qui englobe les assurances complémentaires privées et les assurances d'indemnités journalières, ainsi que dans le segment de l'assurance-accidents, l'évolution a été un peu plus satisfaisante. Les deux segments ont enregistré un résultat global positif. Leur ratio combiné a toutefois augmenté par rapport à 2022, pour s'établir à 98 % dans le segment LCA et à 95,5 % dans le segment assurance-accidents.

## Dissolution des réserves: le point critique est atteint

Comme les années précédentes, les primes LAMal pour l'année 2023 avaient été calculées au plus près, conformément aux attentes de l'autorité de surveillance. Mais comme elles n'ont pas été suffisantes pour couvrir les coûts, il a fallu une fois de plus puiser dans les réserves pour compenser la perte actuarielle. Cette opération, réservée à l'origine à des situations exceptionnelles, a été répétée plusieurs fois ces dernières années, du fait de la volonté politique de ralentir l'évolution des primes. Les assureurs étant légalement contraints de constituer des réserves correspondant à leurs risques, il ne sera pas possible de recourir indéfiniment à cette méthode sans compromettre le financement à long terme. SWICA estime que le point critique est atteint, et les primes pour 2024 ont été rehaussées en conséquence. Cependant, comme un grand nombre de ses concurrents continuent à miser sur la mobilisation de leurs réserves, ce changement de cap vaudra à l'entreprise une perte substantielle d'assurés LAMal en 2024.

## Un financement toujours solide

Au cours de l'année sous revue, la valeur des placements de capitaux a progressé pour atteindre 4,078 milliards de francs.

Les fonds propres ont pu être portés à 1,069 milliard de francs, réalisant une progression de 3,1 %. Ainsi, SWICA continue à bénéficier d'un financement solide.

# Principaux indicateurs de l'exercice

## Compte de résultat

Montants en milliers de francs	2023	2022	Variation	en %
Primes	5 750 506	5 283 864	466 642	8,8
Prestations d'assurance nettes	4 959 785	4 644 264	315 521	6,8
Produit des placements de capitaux net	88 217	-262 473	350 690	133,6
Résultat annuel consolidé	-33 950	-151 940	117 990	77,7

Compte de résultat détaillé, voir p. 35.

## Bilan

Montants en milliers de francs	2023	2022	Variation	en %
Somme du bilan	4 812 066	4 716 858	95 208	2,0
Placements	4 078 017	3 933 804	144 213	3,7
Provisions	2 976 120	2 907 792	68 328	2,3
Réserves/fonds propres	1 069 170	1 103 141	-33 971	-3,1

Bilan détaillé, voir p. 45.

## Statistiques

	2023	2022	Variation	en %
Nombre d'assurés	1 685 231	1 633 864	51 367	3,1
Nombre de collaborateurs (ETP)	1 993	1 853	140	7,5

Statistiques détaillées, voir p. 61.

# Bilan consolidé

Montants en milliers de francs	Annexe	31.12.2023	31.12.2022*
<b>ACTIFS</b>			
Placements de capitaux	4	4 078 017	3 933 804
Immobilisations incorporelles	5	4 187	692
Immobilisations corporelles	6	63 843	34 543
Comptes de régularisation actifs	7	177 419	177 883
Impôts différés actifs sur les bénéfices		67 687	74 485
Créances	8	322 806	276 017
Stocks de marchandises		2 001	2 273
Liquidités		96 106	217 161
<b>Total de l'actif</b>		<b>4 812 066</b>	<b>4 716 858</b>
<b>PASSIFS</b>			
Capital de l'entité		34 965	34 965
Réserves provenant de primes		10 119	10 318
Réserves provenant de bénéfices		1 057 132	1 209 248
Résultat consolidé		-33 950	-151 940
Participations minoritaires au capital		904	551
Fonds propres		1 069 170	1 103 141
Provisions techniques pour propre compte	9	2 526 111	2 450 677
Provisions non techniques	10	427	1 270
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	11	449 582	455 845
Comptes de régularisation passifs	12	227 849	122 617
Impôts différés passifs		51 994	43 792
Dettes	13	486 933	539 516
Capitaux étrangers		3 742 896	3 613 717
<b>Total du passif</b>		<b>4 812 066</b>	<b>4 716 858</b>

\* Ajusté selon les explications fournies au point 3 Principes d'évaluation de l'annexe



# Compte de résultat consolidé

Montants en milliers de francs	Annexe	2023	2022*
Primes acquises pour propre compte	14	5 750 506	5 283 864
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	15	-4 959 785	-4 644 264
Compensation des risques entre assureurs		-279 509	-133 277
Participation des assurés aux excédents		-42 060	-78 075
Charges d'exploitation pour propre compte	16	-585 407	-513 031
Autre résultat d'exploitation	17	4 993	-1 060
Résultat technique d'assurance		-111 262	-85 842
Produits des placements de capitaux	18	330 286	216 239
Charges liées aux participations évaluées selon la méthode de la mise en équivalence	18	-58	0
Charges des placements de capitaux	18	-242 010	-478 712
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	11, 18	6 263	216 065
Résultat des placements de capitaux		94 480	-46 409
Résultat d'exploitation		-16 782	-132 251
Résultat exceptionnel		188	349
Résultat consolidé avant impôts		-16 594	-131 902
Impôts sur les bénéfices	19	-19 262	-19 702
Participations minoritaires au résultat		1 906	-337
Résultat consolidé		-33 950	-151 940

\* Ajusté selon les explications de l'annexe au point 3 Principes d'évaluation

# Tableau de flux de trésorerie consolidé

Montants en milliers de francs	Annexe	2023	2022*
Résultat consolidé		-33 950	-151 940
Réévaluations et amortissements sur les placements de capitaux	4	-52 877	210 239
Amortissements sur les participations évaluées selon la méthode de la mise en équivalence	4	58	0
Amortissements d'immobilisations incorporelles	5	2 038	1 794
Amortissements d'immobilisations corporelles	6	6 724	6 428
Amortissements de créances	8	17 469	13 712
Variation des provisions techniques pour propre compte	9, 15.1	75 434	39 276
Variation des provisions non techniques	10	-843	1 270
Variation des provisions pour risques liés aux placements de capitaux (nette)	11, 18	-6 263	-216 065
Amortissements récupérés sur des cessions d'immobilisations corporelles	6	-117	-71
Variation des créances	8	-64 258	-6 852
Modification des stocks de marchandises		272	140
Variation des impôts différés actifs sur les bénéfices		6 798	20 102
Variation des comptes de régularisation actifs	7	464	-64 147
Variation des dettes	13	-52 583	34 231
Variation des comptes de régularisation passifs	12	105 232	-95 845
Variation des impôts différés passifs sur les bénéfices		8 202	-5 210
Flux de trésorerie de l'activité d'exploitation / flux de trésorerie de l'activité d'investissement		11 801	-212 939
Investissements dans les placements de capitaux	4	-3 878 384	-1 458 017
Désinvestissements dans les placements de capitaux	4	3 786 990	1 596 122
Investissements dans des immobilisations incorporelles	5	-5 533	-2 033
Investissements dans des immobilisations corporelles	6	-36 284	-11 254
Désinvestissements dans des immobilisations corporelles	6	377	74
Flux de trésorerie de l'activité d'investissement / flux de trésorerie de l'activité d'exploitation		-132 835	124 891
Modification du périmètre de consolidation		2 060	-2 819
Variation des participations minoritaires		-1 906	337
Distribution des dividendes		-175	0
Flux de trésorerie de l'activité de financement		-21	-2 482
Flux de trésorerie net total		-121 055	-90 529
État initial des liquidités au 01.01		217 161	307 690
État final des liquidités au 31.12		96 106	217 161
Variation des liquidités		-121 055	-90 529

\* Ajusté selon les explications fournies au point 3 Principes d'évaluation de l'annexe

# Fonds propres consolidés

Montants en milliers de francs	Capital de l'entité	Réserves de capital	Réserves provenant de bénéfices	Résultat consolidé	Participations minoritaires au capital	Total
Fonds propres au 01.01.2021 (avant adaptation)	5 200	14 605	1 075 757	85 530	-1 254	1 179 838
Effet de correction			77 726			77 726
Fonds propres au 01.01.2021 (après adaptation)	5 200	14 605	1 153 483	85 530	-1 254	1 257 564
Distribution des résultats 2021			85 530	-85 530		0
Résultat consolidé avant adaptation				-130 017	337	-129 680
Correction du résultat				-21 924		-21 924
Augmentation de capital	29 765		-29 765			0
Modification du périmètre de consolidation		-4 287			1 468	-2 819
Fonds propres au 31.12.2022 (après adaptation)	34 965	10 318	1 209 248	-151 940	551	1 103 141
Distribution des résultats 2022			-151 940	151 940		0
Distribution des dividendes			-175			-175
Résultat consolidé				-33 950	-1 906	-35 856
Modification du périmètre de consolidation		-198			2 258	2 060
Fonds propres au 31.12.2023	34 965	10 119	1 057 132	-33 950	904	1 069 170

## Capital de l'entité

Cette position comprend le capital-actions de SWICA Holding SA. Le capital-actions de CHF 34 965 000 est divisé en 34 965 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1 000.

## Goodwill dans les fonds propres

Pour assurance AG, acquise au cours de l'exercice 2019, la valeur d'acquisition a été augmentée de KCHF 198 à KCHF 4 868 au cours de l'exercice en raison d'une tranche échue du prix d'achat des actions. Cette transaction a été comptabilisée dans les fonds propres (goodwill). L'amortissement annuel de la valeur résiduelle sur cinq ans s'élèverait ainsi à KCHF 656.

Au cours de l'exercice 2021, un goodwill de KCHF 7 524 a été comptabilisé avec les fonds propres à la suite de l'acquisition de curafox SA. L'amortissement annuel correspondant sur cinq ans s'élèverait à KCHF 1 505.

Au cours de l'exercice 2022, un goodwill de KCHF 890 a été comptabilisé en raison de l'acquisition de PureSana SA. L'amortissement annuel correspondant sur cinq ans s'élèverait à KCHF 178.

# Compte de résultat consolidé par segment 2023

Montants en milliers de francs	LAMal 2023	LCA 2023	Accident 2023	Autres 2023	Éliminations 2023	Total 2023
Primes acquises pour propre compte	3 532 347	1 976 438	249 531	-23	-7 787	5 750 506
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	-3 240 409	-1 572 107	-173 422	-272	26 424	-4 959 785
Compensation des risques entre assureurs	-273 313	-6 195	0	0	0	-279 509
Participation des assurés aux excédents	-194	-39 280	-2 586	0	0	-42 060
Charges d'exploitation pour propre compte	-179 895	-318 449	-62 316	-90 438	65 691	-585 407
Autre résultat d'exploitation	1 343	52	8	88 270	-84 680	4 993
Résultat technique d'assurance	-160 120	40 460	11 215	-2 464	-352	-111 262
Produits des placements de capitaux	74 294	145 639	108 788	23 007	-21 442	330 286
Charges liées aux participations évaluées selon la méthode de la mise en équivalence	0	0	0	0	-58	-58
Charges des placements de capitaux	-50 930	-109 189	-81 561	-8 888	8 557	-242 010
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	6 263	0	0	0	0	6 263
Résultat des placements de capitaux	29 627	36 450	27 227	14 119	-12 944	94 480
Résultat d'exploitation	-130 493	76 910	38 443	11 655	-13 296	-16 782
Résultat hors exploitation	0	0	0	0	0	0
Résultat exceptionnel	175	0	0	13	0	188
Résultat consolidé avant impôts	-130 318	76 909	38 442	11 668	-13 296	-16 594
Impôts sur les bénéfices	0	-10 901	-8 142	-219	0	-19 262
Participations minoritaires au résultat	0	0	0	1 906	0	1 906
Résultat consolidé	-130 318	66 009	30 300	13 355	-13 296	-33 950

# Compte de résultat consolidé par segment 2022

Montants en milliers de francs	LAMal 2022	LCA 2022*	Accident 2022*	Autres 2022	Éliminations 2022	Total 2022*
Primes acquises pour propre compte	3 184 307	1 869 192	236 684	0	-6 319	5 283 864
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	-3 057 830	-1 455 784	-154 941	-206	24 497	-4 644 264
Compensation des risques entre assureurs	-127 816	-5 460	0	0	0	-133 277
Participation des assurés aux excédents	-155	-76 630	-1 290	0	0	-78 075
Charges d'exploitation pour propre compte	-168 093	-278 079	-53 272	-62 961	49 374	-513 031
Autre résultat d'exploitation	-44	-304	-143	66 984	-67 553	-1 060
Résultat technique d'assurance	-169 630	52 934	27 037	3 817	0	-85 842
Produits des placements de capitaux	77 104	78 527	60 935	10 916	-11 243	216 239
Charges des placements de capitaux	-193 517	-169 660	-112 467	-17 545	14 477	-478 712
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	116 354	90 964	8 747	0	0	216 065
Résultat des placements de capitaux	-59	-169	-42 785	-6 629	3 234	-46 409
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-169 689</b>	<b>52 765</b>	<b>-15 748</b>	<b>-2 813</b>	<b>3 234</b>	<b>-132 251</b>
Résultat hors exploitation	0	0	0	0	0	0
Résultat exceptionnel	342	-25	0	32	0	349
<b>Résultat consolidé avant impôts</b>	<b>-169 348</b>	<b>52 740</b>	<b>-15 748</b>	<b>-2 780</b>	<b>3 234</b>	<b>-131 902</b>
Impôts sur les bénéfices	0	-20 928	2 133	-907	0	-19 702
Participations minoritaires au résultat	0	0	0	-337	0	-337
<b>Résultat consolidé</b>	<b>-169 348</b>	<b>31 812</b>	<b>-13 615</b>	<b>-4 024</b>	<b>3 234</b>	<b>-151 940</b>

\* Ajusté selon les explications fournies au point 3 Principes d'évaluation de l'annexe

# Annexe aux comptes annuels consolidés

## 1. Principes d'établissement des comptes

Les comptes annuels consolidés 2022 ont été établis conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Ils reflètent fidèlement la fortune de SWICA ainsi que sa situation financière et ses résultats (True and Fair View). Les normes Swiss GAAP RPC forment un tout. Dès lors, les recommandations formulées doivent être respectées dans leur ensemble.

La norme Swiss GAAP RPC 41 régissant les clôtures individuelles des assureurs-maladie LAMal est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Le groupe SWICA l'applique parallèlement à la norme Swiss GAAP RPC 30 (consolidation), cela depuis l'exercice 2016. L'assujettissement aux Swiss GAAP RPC est un choix volontaire. Les comptes annuels sont établis en fonction d'une présomption de poursuite de l'activité de l'entreprise.

## 2. Principes de consolidation

### Périmètre de consolidation

Les comptes annuels consolidés englobent la totalité des entreprises contrôlées directement ou indirectement par le groupe SWICA. Par contrôle, on entend la possibilité d'exercer une influence déterminante sur la marche d'une entreprise des points de vue financier et opérationnel. Ainsi en va-t-il normalement lorsque le groupe SWICA détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote au sein d'une société. Toutes les participations à partir de 20 % sont mentionnées ci-après.

Société	Participation	Méthode de consolidation	Cap.-act. en CHF
SWICA Holding SA, Winterthour	100 %	Consolidation intégrale	34 965 000
SWICA Assurance-maladie SA, Winterthour	100 %	Consolidation intégrale	200 000
SWICA Assurances SA, Winterthour	100 %	Consolidation intégrale	20 000 000
SWICA Management SA, Winterthour	100 %	Consolidation intégrale	100 000
PRIMA Krankenversicherung SA, Winterthour	100 %	Consolidation intégrale	100 000
PROVITA Assurance-santé SA, Winterthour	100 %	Consolidation intégrale	100 000
esurance SA, Zurich	100 %	Consolidation intégrale	100 000
curafox SA, Roggwil (BE)	51,0 %	Consolidation intégrale	100 000
alcuris SA, Zurich	51,0 %	Consolidation intégrale	100 000
PureSana SA, Zurich	51,0 %	Consolidation intégrale	100 000
WorkMed SA, Binningen	55,0 %	Consolidation intégrale	2 000 000
Telehealth Services SA, Frauenfeld	49,0 %	Méthode de la mise en équivalence	1 000 000

La société mère du groupe est SWICA Holding SA.

### Méthode de consolidation

Les actifs et passifs ainsi que les charges et produits des sociétés consolidées sont intégralement pris en compte. La consolidation du capital a lieu conformément à la méthode de l'acquisition.

Les actifs et fonds étrangers de sociétés rachetées font l'objet d'une nouvelle évaluation à la date de l'acquisition. Elle est effectuée conformément aux principes du groupe SWICA. L'écart entre coût d'acquisition de la participation (goodwill) et fonds propres résultant de cette opération est imputé aux réserves du capital propre du groupe.

S'agissant des participations incluant de 20 à 50 % des droits de vote, le résultat et les fonds propres sont calculés au prorata et portés au bilan selon la méthode de mise en équivalence. Ils figurent dans les placements de capitaux. La part proportionnelle au résultat ainsi que la part proportionnelle au capital propre sont reprises en tant que valeur comptable des participations (non consolidées). Les participations inférieures à 20 % des droits de vote sont inscrites au bilan à la valeur de leur acquisition en tant que capitaux placés.

### Date de la consolidation

La date de clôture des exercices financiers de toutes les sociétés entrant dans les comptes annuels consolidés est fixée au 31 décembre 2023.

### Modification du périmètre de consolidation

Au cours de l'exercice, des participations de plus de 55 % dans WorkMed SA et de 49 % dans Telehealth Services SA ont été acquises et sont donc désormais comprises dans le périmètre de consolidation.

### Relations internes au groupe

Toutes les relations d'affaires entre les sociétés du groupe sont éliminées dans le bilan et le compte de résultat.

## 3. Principes d'évaluation

L'évaluation des actifs et des passifs a lieu sur la base des critères uniformes mentionnés ci-après. Le principe fondamental de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs est appliqué.

### Monnaies étrangères

Dans l'activité opérationnelle et dans les placements en capital sont gérés des comptes en monnaie étrangère, qui sont ensuite convertis en fin d'année au cours en vigueur.

### Placements de capitaux

#### Biens-fonds et bâtiments

Ce poste englobe aussi bien des immeubles de rapport que des bâtiments utilisés par SWICA. Leur valorisation est effectuée chaque année conformément à la méthode du «discounted cash flow» (DCF). Le taux d'actualisation varie en fonction de l'emplacement et de l'affectation des différents immeubles.

Les nouvelles acquisitions de SWICA ou les projets immobiliers qu'elle entreprend elle-même sont portés au bilan à leur prix d'achat ou de réalisation. La valorisation selon la méthode DCF intervient après leur occupation ou location intégrale, soit, normalement, environ un an après la première location.

#### Placements de capitaux à revenu fixe

L'évaluation a lieu à la valeur du marché sauf s'il s'agit de placements de capitaux à revenu fixe libellés en CHF avec échéance finale, lesquels sont estimés selon l'«amortized cost method» (ACM). Dans le cas des placements évalués conformément à l'ACM, tous les titres sont soumis régulièrement à des tests individuels de dépréciation. Le but est de contrôler les écarts en pour cent et en chiffres absolus par rapport à la valeur du marché.

### Actions et placements analogues

L'évaluation est effectuée à la valeur actuelle. À défaut de valeur de marché, les titres figurent au bilan à la valeur d'acquisition après déduction d'éventuelles pertes de valeur.

### Placements collectifs (fonds)

Ce poste rassemble les catégories de fonds suivants: actions suisses, actions étrangères, obligations en francs suisses, obligations, monnaies étrangères et immeubles. Leur évaluation a lieu à la valeur du marché.

### Instruments financiers dérivés

Les produits dérivés servent à couvrir les fluctuations de cours. Ils sont évalués à la valeur de marché. Les fluctuations positives et négatives de cette dernière sont comptabilisées, de même que la valeur nette de marché de tous les produits dérivés.

### Participations

Ce poste regroupe des participations avec un taux de participation inférieur à 20%, portées au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires.

### Emprunts et hypothèques

Les emprunts et hypothèques sont portés au bilan à la valeur nominale après déduction d'éventuelles corrections de valeur.

### Immobilisations incorporelles

Les investissements dans des immobilisations incorporelles (logiciels et coûts de développement) sont portés à l'actif à leur valeur d'acquisition et amortis de façon linéaire sur leur durée d'utilisation, laquelle est de trois ou cinq ans.

### Immobilisations corporelles

Les investissements dans les immobilisations corporelles sont portés à l'actif à la valeur d'acquisition. Ils sont amortis de manière linéaire sur leurs durées respectives d'utilisation, lesquelles sont fixées comme suit:

Biens meubles et équipements	8 ans
Matériel informatique	3 ans
Véhicules	3 ans
Aménagements locatifs	10 ans

### Impôts différés actifs sur le résultat

Les impôts différés sur le résultat se basent sur une approche orientée bilan et sont calculés au taux d'imposition déterminant de 18,32%.

### Créances

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale. S'agissant des créances contre des preneurs d'assurance, elles donnent lieu aux corrections de valeur jugées économiquement nécessaires au regard de l'expérience.

### Stocks de marchandises

SWICA Management SA propose depuis le 22 janvier 2021 le dispositif de télémédecine TytoHome. Cette marchandise destinée à la vente est inscrite au bilan comme stock de marchandises et vendue en l'état. Le prix d'achat en CHF des appareils est inscrit au bilan.

### Provisions techniques pour propre compte

Le poste des provisions techniques pour propre compte inclut celles constituées pour les reports de primes, les sinistres et prestations, les coûts de traitement des sinistres, le vieillissement, les capitaux de couverture des rentes et les participations aux excédents. S'y ajoutent encore les autres provisions techniques et les provisions techniques pour fluctuations et de sécurité.

### Reports de primes

Les reports de primes ne concernent que les produits de niche que sont l'assurance voyage et l'assurance par convention. Pour tous les autres produits d'assurance, les périodes d'assurance correspondent à l'année civile.

### Provisions pour les sinistres et prestations

Les provisions pour les prestations d'assurance se rapportent à des sinistres déjà survenus, mais qui n'ont pas encore été déclarés ou remboursés. Le calcul des prestations prévisibles est établi selon des méthodes reconnues par l'autorité de surveillance (par exemple méthode chain ladder).

### Provisions pour coûts de traitement des sinistres

Les provisions pour coûts de traitement des sinistres couvrent les frais administratifs relatifs à l'établissement de prestations d'assurance non encore fixées à la date de clôture du bilan.

### Provisions de vieillissement

Les provisions de vieillissement font l'objet d'un examen annuel du risque au sens de la meilleure estimation possible (best estimate) qui résulte de la structure des âges. Les calculs déterminent d'éventuels découverts à long terme. La constitution et la dissolution de ces provisions de vieillissement ont lieu automatiquement lors de chaque nouvelle estimation.

### Provisions pour capitaux de couverture des rentes

Les capitaux de couverture des rentes sont calculés selon les normes comptables énoncées à l'art. 108 OLAA. La rente sans allocation de renchérissement sert de base de calcul.

### Provisions pour participations aux excédents

Ces provisions correspondent aux participations à des excédents à rembourser pour une période de calcul donnée.

### Autres provisions techniques

Sous ce poste sont rassemblées les provisions destinées à garantir le financement d'allocations de renchérissement à long terme. Il comprend également les provisions devant couvrir les risques générés par les garanties accordées en matière de changement de catégorie d'assurance. Ces engagements permettent de passer d'une assurance en division commune à une assurance en demi-privé ou en privé sans examen de santé.

### Provisions techniques pour fluctuations et de sécurité

Ces provisions couvrent les fluctuations survenant dans le déroulement des sinistres ainsi que d'autres risques liés aux activités d'assurance en général. Elles peuvent être relevées jusqu'à concurrence de montants arrêtés dans les plans d'exploitation. Leur dissolution doit intervenir dès qu'elles excèdent les valeurs maximales définies.

### Provisions non techniques

#### Provisions pour impôts

Les impôts courants sont calculés en fonction des taux d'imposition en vigueur dans les cantons concernés. Des provisions destinées à assurer leur couverture sont constituées à cet effet dans le cadre de l'établissement de la charge d'impôt et sont portées au bilan dans les comptes de régularisation passifs.

Les impôts différés sur le bénéfice se basent sur une approche orientée bilan. Ils sont calculés en fonction du taux d'impôt déterminant de 18,32 %. Tel n'est pas le cas des impôts différés sur les immeubles dont l'établissement prend en compte l'impôt sur les gains immobiliers.

### Ajustement des valeurs de l'année précédente

Les impôts différés n'ont pas été intégralement pris en compte par le passé. La constitution de provisions pour risques liés aux placements de capitaux n'est pas acceptée fiscalement comme une charge justifiée par l'usage commercial. Des impôts différés actifs doivent donc être pris en compte pour ces provisions. Les ajustements de la valeur de marché sur les biens immobiliers détenus directement ne sont imposés qu'au moment de la vente par l'intermédiaire de l'impôt sur les gains immobiliers. Pour une partie de ces biens immobiliers détenus directement, aucun impôt différé n'a été pris en compte jusqu'à présent.

Conformément aux Swiss GAAP RPC, les comptes de l'exercice précédent ont été adaptés (méthode rétrospective). L'ajustement concerne les postes suivants du bilan et du compte de résultat pour l'année 2022. Ces postes ont également un impact sur les autres éléments des comptes annuels.

### Provision pour risques liés aux placements de capitaux

Cette provision est destinée à couvrir les fluctuations à la baisse des placements de capitaux. Le calcul de la «Value at Risk» sert de repère pour la fixation de la provision. Les paramètres susceptibles d'exercer une influence sur cette valeur font l'objet d'un réexamen au moins une fois l'an.

La constitution et la dissolution de cette provision ont lieu dans le cadre du calcul du résultat des placements de capitaux.

### Dettes

Les dettes sont portées au bilan à la valeur nominale. Elles sont constituées essentiellement de primes facturées à l'avance ainsi que d'engagements à l'égard de preneurs d'assurance et de fournisseurs de prestations.

Bilan consolidé en milliers de francs	Avant adaptation	Après adaptation	Adaptation
Impôts différés actifs sur les bénéfiques	0	74 485	74 485
Impôts différés passifs sur les bénéfiques	25 110	43 792	18 683
Réserves issues du bénéfice	1 131 522	1 209 248	77 726
Résultat consolidé	-130 017	-151 940	-21 924

Compte de résultat consolidé en milliers de francs	Avant adaptation	Après adaptation	Adaptation
Impôts sur les bénéfiques	2 221	-19 702	-21 924
Résultat consolidé	-130 017	-151 940	-21 924

# Commentaires relatifs au bilan

## 4. Placements de capitaux

Montants en milliers de francs	Situation au 01.01.2022	Entrées	Sorties	Variation de l'évaluation	Situation au 31.12.2022
Biens-fonds et bâtiments	729 124	72 053	-1 393	29 674	829 458
Placements de capitaux à revenu fixe ACM	1 928 320	525 306	-602 650	1 257	1 852 232
Placements de capitaux à revenu fixe	249 049	546 859	-562 253	-17 360	216 295
Actions et placements analogues	174 410	21 262	-30 863	-31 045	133 763
Placements collectifs	1 186 188	290 506	-396 484	-191 347	888 863
Instruments financiers dérivés	3 665	32	-50	-1 418	2 228
Participations	2 810	2 000	-315	0	4 495
Emprunts et hypothèques	1 971	0	-2	0	1 969
Réserve de cotisations de l'employeur	6 612	0	-2 112	0	4 500
<b>Total</b>	<b>4 282 148</b>	<b>1 458 017</b>	<b>-1 596 122</b>	<b>-210 239</b>	<b>3 933 804</b>

Montants en milliers de francs	Situation au 31.12.2022	Entrées	Sorties	Variation de l'évaluation	Situation au 31.12.2023
Biens-fonds et bâtiments	829 458	24 816	0	-5 013	849 261
Placements de capitaux à revenu fixe ACM	1 852 232	2 131 470	-2 124 806	13 942	1 872 837
Placements de capitaux à revenu fixe	216 295	906 393	-731 414	20 450	411 725
Actions et placements analogues	133 763	10 494	-124 103	-20 155	0
Placements collectifs	888 863	797 910	-802 394	42 811	927 190
Instruments financiers dérivés	2 228	4 261	-4 272	1 846	4 062
Participations	4 495	3 040	0	-1 063	6 472
Emprunts et hypothèques	1 969	0	0	0	1 969
Réserve de cotisations de l'employeur	4 500	0	0	0	4 500
<b>Total</b>	<b>3 933 804</b>	<b>3 878 384</b>	<b>-3 786 990</b>	<b>52 818</b>	<b>4 078 017</b>

### Placements de capitaux à revenu fixe ACM

La valeur de marché des placements de capitaux à revenu fixe évalués selon l'«amortized cost method» (ACM) s'élève à KCHF 1 811 230 au 31 décembre 2023 (année précédente: KCHF 1 646 979).

### Participations

Ce poste inclut les participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence et les participations non consolidées. Les participations non consolidées sont inscrites au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite d'éventuelles corrections de valeur. La modification de l'évaluation comprend l'amortissement sur la participation par mise en équivalence de KCHF 58 (année précédente: KCHF 0).

### Performance

La performance des placements de capitaux du groupe SWICA a atteint 5,8% durant l'exercice sous revue (année précédente: -10,8%).

### Produits dérivés

		2022			2023		
Montants en milliers de francs		Valeur nette de marché	Valeur de marché actifs	Valeur de marché passifs	Valeur nette de marché	Valeur de marché actifs	Valeur de marché passifs
		31.12.2022	31.12.2022	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2023	31.12.2023
Opérations à terme	Couverture de change	2 228	2 235	-6	4 062	4 072	-9

## 5. Immobilisations incorporelles

Montants en milliers de francs

Logiciels

Valeurs comptables nettes au 01.01.2022	453
VALEURS D'ACQUISITION	
Situation au 01.01.2022	10 816
Entrées	2 033
Sorties	0
Situation au 31.12.2022	12 848
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES	
Situation au 01.01.2022	-10 362
Amortissements planifiés	-1 794
Sorties	0
Situation au 31.12.2022	-12 156
Valeurs comptables nettes au 31.12.2022	692
VALEURS D'ACQUISITION	
Situation au 31.12.2022	12 848
Entrées	5 533
Sorties	0
Situation au 31.12.2023	18 382
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES	
Situation au 31.12.2022	-12 156
Amortissements planifiés	-2 038
Sorties	0
Situation au 31.12.2023	-14 195
Valeurs comptables nettes au 31.12.2023	4 187

## 6. Immobilisations corporelles

Montants en milliers de francs	Biens meubles et équipements	Aménage- ments locatifs	Matériel informatique	Véhicules	Total
Valeurs comptables nettes au 01.01.2022	6 278	21 802	1 392	247	29 718
VALEURS D'ACQUISITION					
Situation au 01.01.2022	19 764	30 748	16 246	1 897	68 654
Entrées	469	6 526	4 065	195	11 254
Sorties	-5	0	-33	-35	-74
Situation au 31.12.2022	20 227	37 274	20 277	2 056	79 835
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES					
Situation au 01.01.2022	-13 486	-8 946	-14 854	-1 650	-38 936
Amortissements planifiés	-1 551	-2 984	-1 719	-173	-6 428
Sorties	5	0	33	33	71
Situation au 31.12.2022	-15 032	-11 930	-16 540	-1 790	-45 292
Valeurs comptables nettes au 31.12.2022	5 195	25 344	3 737	266	34 543
VALEURS D'ACQUISITION					
Situation au 31.12.2022	20 227	37 274	20 277	2 056	79 835
Entrées	1 706	33 897	681	0	36 284
Sorties	-34	0	-133	-210	-377
Situation au 31.12.2023	21 899	71 171	20 825	1 847	115 742
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES					
Situation au 31.12.2022	-15 032	-11 930	-16 540	-1 790	-45 292
Amortissements planifiés	-1 603	-3 261	-1 752	-107	-6 724
Sorties	0	0	14	103	117
Situation au 31.12.2023	-16 636	-15 191	-18 278	-1 794	-51 899
Valeurs comptables nettes au 31.12.2022	5 264	55 980	2 547	52	63 843

Les aménagements à la demande des locataires comprennent en premier lieu des travaux de transformation et d'agrandissement dans les bâtiments des sites de Winterthur.

## 7. Comptes de régularisation actifs

Montants en milliers de francs	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Primes	161 675	161 707	-32
Intérêts courus	11 234	8 707	2 528
Autres comptes de régularisation actifs	4 510	7 470	-2 960
<b>Total comptes de régularisation actifs</b>	<b>177 419</b>	<b>177 883</b>	<b>-464</b>

## 8. Créances

Montants en milliers de francs	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Créances contre preneurs d'assurance	265 117	227 973	37 144
Organisations d'assurance	10 718	9 601	1 117
Organisations et personnes proches	22	15	7
Autres créances	46 948	38 427	8 521
<b>Total créances</b>	<b>322 806</b>	<b>276 017</b>	<b>46 789</b>

Durant l'exercice sous revue, des créances pour un total de KCHF 17 469 ont été amorties (année précédente: KCHF 13 712).

Durant l'exercice sous revue, des coûts de tests COVID-19 à hauteur de KCHF 3 973 (année précédente: KCHF 89 312) ont été pris en charge par la Confédération et à hauteur de KCHF 14 (année précédente: KCHF 363) par l'office de la santé du Liechtenstein. Ces coûts sont comptabilisés sans incidence sur les résultats. Dans les autres créances sont inclus KCHF 355 (année précédente: KCHF 11 325) à l'encontre de la Confédération et KCHF 0 (année précédente: KCHF 44) à l'encontre de l'office de la santé du Liechtenstein pour des coûts de tests COVID-19.

## 9. Provisions techniques pour propre compte

Montants en milliers de francs	Reports de primes	Provisions pour sinistres et prestations	Provisions pour le traitement des sinistres	Provisions de vieillissement	Capitaux de couverture des rentes	Participations aux excédents	Autres provisions techniques	Provisions techniques de fluctuations et de sécurité	Total
Situation au 01.01.2022	25	942 802	23 270	407 614	179 073	111 161	77 092	670 364	2 411 400
Constitutions	57	243 828	3 731	9 374	7 686	5 672	8 295	476	279 119
Dissolutions	-57	-147 111	-4 844	-9 518	-5 727	-46 317	-4 117	-22 151	-239 843
Total variation	0	96 717	-1 112	-144	1 959	-40 646	4 178	-21 676	39 276
Situation au 31.12.2022	25	1 039 518	22 158	407 471	181 032	70 515	81 270	648 688	2 450 677
Constitutions	29	210 978	3 818	2 162	17 192	80 990	7 898	3 169	326 235
Dissolutions	-25	-191 321	-3 857	-22 107	-5 859	3 150	-3 668	-27 114	-250 801
Total variation	4	19 657	-39	-19 945	11 333	84 140	4 230	-23 945	75 434
Situation au 31.12.2023	29	1 059 175	22 119	387 525	192 365	154 655	85 500	624 743	2 526 111

## 10. Provisions non techniques

Montants en milliers de francs	Provisions pour litiges	Autres provisions	Total
Situation au 01.01.2022	0	0	0
Constitutions	1 270	0	1 270
Dissolutions	0	0	0
Total variation	1 270	0	1 270
Situation au 31.12.2022	1 270	0	1 270
Constitutions	0	27	27
Dissolutions	-870	0	-870
Total variation	-870	27	-843
Situation au 31.12.2023	400	27	427

## 11. Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Montants en milliers de francs	Total
Situation au 01.01.2022	671 910
Constitutions	0
Dissolutions	-216 065
Total variation	-216 065
Situation au 31.12.2022	455 845
Constitutions	0
Dissolutions	-6 263
Total variation	-6 263
Situation au 31.12.2023	449 582

## 12. Comptes de régularisation passifs

Montants en milliers de francs	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Courtages	48 700	41 751	6 949
Compensation des risques	143 556	49 636	93 920
Provisions à court terme pour impôts	7 381	1 634	5 747
Autres passifs transitoires	28 212	29 596	-1 385
<b>Total comptes de régularisation passifs</b>	<b>227 849</b>	<b>122 617</b>	<b>105 232</b>

## 13. Dettes

Montants en milliers de francs	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Dettes sur prestations d'assurance	189 797	182 850	6 947
Preneurs d'assurance	261 143	324 737	-63 594
Agents et intermédiaires	-3 223	-4 915	1 692
Autres dettes	39 216	36 843	2 373
<b>Total dettes</b>	<b>486 933</b>	<b>539 516</b>	<b>-52 583</b>

Les dettes envers les preneurs d'assurance sont des primes facturées à l'avance pour l'année suivante.

Les dettes envers des agents et intermédiaires se traduisent par un montant négatif en raison de paiements d'acomptes effectués à des sociétés de courtage pour l'année suivante.

# Explications relatives au compte de résultat

Les principales sources de recettes du groupe d'assurance-maladie et accidents SWICA sont composées des primes d'assurance après déduction des diminutions de recettes. Les primes sont comptabilisées pour les exercices auxquels elles se réfèrent.

## 14. Primes acquises pour propre compte

Montants en milliers de francs	2023	2022
Primes des assurés	5 749 070	5 282 878
Parts des primes des réassureurs	-2 185	-2 169
Contributions des pouvoirs publics	3 625	3 155
Variation des reports de primes	-4	0
<b>Total primes acquises pour propre compte</b>	<b>5 750 506</b>	<b>5 283 864</b>

## 15. Charges de sinistres et de prestations pour propre compte

Montants en milliers de francs	2023	2022
Prestations payées brutes	-5 475 136	-5 161 972
Participation aux coûts des assurés	585 973	552 198
Variation des provisions techniques	-75 430	-39 276
Parts des réassureurs	4 809	4 786
<b>Total charges de sinistres et de prestations pour propre compte</b>	<b>-4 959 785</b>	<b>-4 644 264</b>

## 15.1 Variation des provisions techniques pour propre compte

Montants en milliers de francs	2023 Montant pour propre compte	2023 Parts des réassureurs	2023 Montant brut	2022 Montant pour propre compte	2022 Parts des réassureurs	2022 Montant brut
Provisions pour sinistres et prestations	-19 657	0	-19 657	-96 765	48	-96 717
Provisions pour les coûts de traitement des sinistres	39	0	39	1 112	0	1 112
Provisions de vieillissement	19 945	0	19 945	144	0	144
Capitaux de couverture des rentes	-11 333	0	-11 333	-1 959	0	-1 959
Participation aux excédents	-84 140	0	-84 140	40 646	0	40 646
Autres provisions techniques	-4 230	0	-4 230	-4 178	0	-4 178
Variation des provisions techniques de fluctuations et de sécurité	23 945	0	23 945	21 676	0	21 676
<b>Total variation des provisions techniques pour propre compte*</b>	<b>-75 430</b>	<b>0</b>	<b>-75 430</b>	<b>-39 324</b>	<b>48</b>	<b>-39 276</b>

\* La variation des provisions pour reports de primes doit figurer dans les primes acquises pour propre compte dans le compte de résultat.

## 16. Charges d'exploitation pour propre compte

Montants en milliers de francs	2023	2022
Charges de personnel	-264 886	-235 376
Frais de locaux	-22 498	-18 039
Charges informatiques	-109 066	-101 761
Marketing et publicité	-30 764	-30 593
Autres charges administratives	-37 091	-37 130
Dédommagements reçus pour frais administratifs	23 151	22 460
Frais administratifs directs	-135 491	-104 371
Amortissements	-8 763	-8 222
<b>Total charges d'exploitation pour propre compte</b>	<b>-585 407</b>	<b>-513 031</b>

Les frais administratifs directs comprennent des commissions, des dédommagements payés pour frais administratifs et des courtages. Les courtages se montent pour l'année sous revue à KCHF -82 136 (année précédente: KCHF -71 895).

## 17. Autre résultat d'exploitation

L'autre résultat d'exploitation comprend la décomptabilisation d'affaires d'assurance d'un montant de KCHF 5 148 (année précédente: KCHF 508), des charges résultant des liquidités à hauteur de KCHF -156 (année précédente: KCHF -1 569) et des dépenses et recettes résultant de la vente des dispositifs TytoHome.

## 18. Résultat des placements de capitaux

Montants en milliers de francs	2023 Bénéfices et pertes réalisés	2023 Bénéfices et pertes non réalisés	2023 Total	2022 Bénéfices et pertes réalisés	2022 Bénéfices et pertes non réalisés	2022 Total
<b>PRODUITS DES PLACEMENTS DE CAPITAUX</b>						
Biens-fonds et bâtiments	28 091	15 244	43 335	26 160	42 215	68 375
Placements de capitaux à revenu fixe	29 439	43 513	72 952	29 162	12 295	41 458
Actions et placements analogues	29 701	4 899	34 599	10 790	27 388	38 179
Placements collectifs (fonds)	88 422	68 575	156 997	44 180	2 833	47 013
Instruments financiers dérivés	18 189	4 176	22 365	18 193	2 995	21 188
Emprunts et hypothèques	37	0	37	27	0	27
<b>Total produits des placements de capitaux</b>	<b>193 879</b>	<b>136 407</b>	<b>330 286</b>	<b>128 513</b>	<b>87 726</b>	<b>216 239</b>
<b>CHARGES DES PLACEMENTS DE CAPITAUX</b>						
Biens-fonds et bâtiments	-3 045	-20 257	-23 302	-5 017	-12 540	-17 557
Placements de capitaux à revenu fixe	-77 958	-9 121	-87 079	-102 756	-28 398	-131 155
Actions et placements analogues*	-3 430	-26 116	-29 546	-1 207	-58 434	-59 641
Placements collectifs (fonds)	-56 371	-25 764	-82 135	-39 542	-194 180	-233 722
Instruments financiers dérivés	-11 267	-2 331	-13 597	-24 915	-4 413	-29 328
Emprunts et hypothèques	0	0	0	-1	0	-1
Réserve de cotisations de l'employeur	0	0	0	0	0	0
Frais d'administration de la fortune	-6 409	0	-6 409	-7 308	0	-7 308
<b>Total charges des placements de capitaux</b>	<b>-158 480</b>	<b>-83 589</b>	<b>-242 068</b>	<b>-180 747</b>	<b>-297 965</b>	<b>-478 712</b>
Variation des provisions pour risques liés aux placements de capitaux	0	6 263	6 263	0	216 065	216 065
<b>Total résultat des placements de capitaux</b>	<b>35 399</b>	<b>59 081</b>	<b>94 480</b>	<b>-52 234</b>	<b>5 825</b>	<b>-46 409</b>

\* Ce poste comprend, sous les bénéfices et pertes non réalisés, les amortissements sur les participations évaluées par mise en équivalence de KCHF 58 (année précédente: KCHF 0).

## 19. Impôts sur le bénéfice

Ce poste comprend les impôts courants sur le revenu et les impôts différés sur le revenu.

## Dettes envers des institutions de prévoyance

La réserve de cotisations de l'employeur au sein de la Fondation de prévoyance du personnel SWICA a été constituée pour l'adaptation nécessaire des bases techniques. La dissolution annuelle est effectuée par le biais des charges de personnel.

### Réserve de cotisations de l'employeur sans renonciation à son utilisation

Montants en milliers de francs	2023
Situation au 01.01.2023	4 500
Apports	0
Dissolutions	0
Rémunération	0
Situation au 31.12.2023	4 500
Résultat de la RCE dans les charges de personnel	0

SWICA Assurance-maladie SA renonce à une rémunération.

Charges de prévoyance dans les charges de personnel: KCHF 23 249.

La Fondation de prévoyance du personnel SWICA présente un degré de couverture de 109,9% et ne dispose pas de fonds libres (ni excédent de couverture ni découvert).

## Autres indications

### Engagements de leasing hors bilan

Engagements de leasing avec échéance jusqu'à cinq ans: engagements de leasing purs, à hauteur de KCHF 2 305 (année précédente: KCHF 2 480) et engagements de leasing pour des intérêts et coûts dus dans le contexte de baux à loyer, à hauteur de KCHF 24 809 (année précédente: KCHF 13 759).

Engagements de leasing avec échéance au-delà de cinq ans: engagements de leasing pour des intérêts et coûts dus dans le contexte de baux à loyer, à hauteur de KCHF 60 880 (année précédente: KCHF 61 083).

### Déclaration de garantie, acte de nantissement général, régression de rang au profit de tiers

Une garantie de la part de SWICA assurance-maladie SA existe envers la Fondation de prévoyance du personnel SWICA afin d'assurer le financement. En cas de découvert de la Fondation de prévoyance du personnel SWICA, le degré de couverture de 100% sera rétabli, la garantie étant néanmoins limitée à 10% maximum des engagements de prévoyance. Au cours de l'année sous revue, le degré de couverture de la Fondation de prévoyance du personnel SWICA s'élève à 109,9%.

### Honoraires de l'organe de révision

- Prestations de révision: KCHF 629 (année précédente: KCHF 532)
- Autres prestations: KCHF 262 (année précédente: KCHF 249)

### Dettes éventuelles

Il n'existe ni dettes ni engagements éventuels.

### Responsabilité solidaire pour les dettes relatives à la TVA

Les sociétés du groupe SWICA, de l'association SWICA Organisation de santé et de la Fondation SWICA Organisation de santé élargie font partie d'un groupe TVA et sont solidairement responsables de leurs dettes à l'égard de l'Administration fédérale des contributions.

### Événements survenus après la clôture du bilan

Aucun événement postérieur à la date de clôture du bilan n'est à mentionner.



# Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de SWICA Holding AG Winterthour

## Rapport sur l'audit des comptes consolidés

### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de SWICA Holding AG et ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2023, le compte de résultat consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, le tableau des fonds propres consolidés et le compte de résultat consolidé par segment pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 34 à 57) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés» de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels, des comptes consolidés et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

### **Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes consolidés**

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir les comptes consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

### **Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueils-

lis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le groupe à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.
- Nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités et sur les activités au sein du groupe, afin d'exprimer une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au Conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne relevée au cours de notre audit.

### **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

Nebojsa Baratovic  
Expert-réviser agréé  
Réviser responsable

Angela Marti  
Experte-réviser agréée

Zürich, le 28 mars 2024

**SWICA Organisation de santé**

Parce que la santé passe avant tout

Téléphone 0800 80 90 80 (7x24 h), [swica.ch](http://swica.ch)

